Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_13-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_13**

OBJET • Désignation des représentants de CCA à Quimper Cornouaille développement (QCD)

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_13-DE

Olivier BELLEC expose que Quimper Cornouaille Développement (QCD) est l'agence d'urbanisme et de développement de Cornouaille. Lieu d'échange, de réflexion et d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille, elle accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire. Elle contribue au développement de la Cornouaille en lien avec les 7 communautés d'agglomération et de communes adhérentes et l'ensemble des acteurs économiques du territoire (chambres consulaires, État, région Bretagne, département du Finistère et les 3 syndicats de SCOT (SIOCA, SCoT de CCA et SYMESCOTO).

QCD assure 5 missions principales :

- développement et animation des filières économiques majeures
- aménagement et observation du territoire
- attractivité du territoire
- transition énergétique
- programmes européens territorialisés

Association loi de 1901, elle fonctionne sous statut d'agence d'urbanisme agréée par l'Etat et est affiliée à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). Son bureau est composé de l'ensemble des président(e)s des EPCI à l'exception de Quimperlé Communauté.

Le montant de la cotisation défini pour l'année 2026 est de 161 826 €, correspondant à un coût de 3 €/habitant (pour 53 942 habitants, population totale source INSEE 2023 publiée en 2026). Dans le cadre de la mise en place des actions prévues par le Programme d'Intérêt Général Pacte territorial France Rénov' (PIG PT-FR), au titre duquel CCA conventionne avec l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat et le Conseil régional de Bretagne, une fraction de la cotisation annuelle de CCA à QCD est fléchée pour le financement du service Réseau TYNEO. Pour l'année 2026, la part de cotisation de CCA finançant le PIG PT-FR s'élève à 11 367 €.

CCA est invitée à :

Pour ses instances statutaires :

- Désigner un élu suppléant du Président au conseil d'administration
- Désigner 6 autres élus pour siéger à l'assemblée générale

Pour ses instances décisionnelles ou de programmation :

- Désigner un élu et son suppléant à commission de programmation du fonds européen LEADER (parité H/F et représentation des communes rurales)
- Désigner un élu et son suppléant à la commission mer et littoral

Pour ses instances de pilotage et de travail :

- Désigner un élu pour la Commission aménagement
- Désigner un élu pour la Commission lecture observatoire habitat
- Désigner un élu pour le Comité de suivi du réseau Tynéo
- Désigner un élu pour le Comité des partenaires du réseau Tynéo
- Désigner un élu pour le Réseau transition énergétique et climat (RTEC)
- Désigner un élu pour le Groupe de travail attractivité
- Désigner un élu pour le Comité de pilotage de la Destination Quimper-Cornouaille
- Désigner un élu pour le Comité de pilotage du contrat local de santé

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_13-DE

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigne** les membres suivants pour les instances de QCD :

	Titulaires	Suppléants
Conseil d'administration	- Olivier BELLEC	- Christian DAUTEL
Assemblée Générale	- Jean-Louis BLOT - Catherine ESVANT - Quentin LE GAILLARD - Christine RAOUL - Michel LOUSSOUARN - Sandrine MANUSSET	
Commission LEADER	- Christian DAUTEL	- Catherine ESVANT
Commission mer et littoral	- Quentin LE GAILLARD	- Gauthier MARREC
Commission aménagement	- Christian DAUTEL	
Commission lecture observatoire habitat	- Jean-Louis BLOT	
Comité de suivi du réseau Tynéo	- Jean-Louis BLOT	
Comité des partenaires du réseau Tynéo	- Jean-Louis BLOT	
Groupe de travail attractivité	- Michel LOUSSOUARN	
Comité de pilotage de la Destination Quimper-Cornouaille	- Quentin LE GAILLARD	
Comité de pilotage du contrat local de santé	- Christine RAOUL	

> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA